



## VILLE DE SAINTE-ADÈLE

### APPEL D'OFFRES – TP-2026-01

### MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE TRAVAUX DE CONSTRUCTION

---

#### **OUVERTURE : le 16 avril 2026**

Les personnes et entreprises intéressées par ce contrat peuvent obtenir les documents d'appel d'offres (règles d'appel d'offres, formulaire de soumission, contrat et devis technique) à compter du **27 mars 2026** en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SÉAO) sur le site internet à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec le service à la clientèle au numéro 514-856-6600 dans la région de Montréal ou 1 866 669-7326 pour l'extérieur. Les documents peuvent être obtenus au coût établi dans la grille des tarifs du SÉAO.

Chaque soumission doit être adressée à Me Audrey Sénécal, greffière et directrice des Services juridiques, et déposée à l'hôtel de ville de Sainte-Adèle, situé au 1381, boul. de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, Québec J8B 1A3, d'ici le **jeudi 16 avril 2026 à 11 h**, dans une enveloppe opaque et scellée.

Les soumissions seront ouvertes à **11h01, jeudi le 16 avril 2026**, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Sainte-Adèle.

Le conseil municipal de la ville de Sainte-Adèle ne s'engage à accepter ni la meilleure, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette demande de soumissions, veuillez communiquer avec Me Audrey Sénécal au (450) 229-2921, poste 1138 ou par courriel : [asenecal@vdsa.ca](mailto:asenecal@vdsa.ca)

**FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 27 mars 2026**

Me Audrey Sénécal  
Directrice générale adjointe  
Greffière et directrice des Services juridiques